



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

20 avril

En 1741 , à Rome , la Congrégation des Rites approuve *l'office propre à la messe de saint Vincent*. Dès le lendemain de la béatification de notre bienheureux Père, le 13 août 1729, la dévotion filiale fit s'épanouir un peu partout une floraison d'offices. A Paris la messe et des vêpres du nouveau bienheureux, composés, dit-on, par Jean Richon, assistant du supérieur général, et approuvés par l'archevêque de Paris, avaient déjà paru en librairie. Et nombreuses furent les maisons qui composèrent leur office. L'uniformité, si chère à saint Vincent, était, en cette matière, plus désirable qu'en aucune autre. M. Couty qui, avant d'être supérieur général, avait tant travaillé à Rome pour faire aboutir le procès de béatification, soumit donc au jugement du Saint-Siège l'office parisien. La Congrégation des Rites refusa de l'approuver. On recourut alors au Souverain Pontife. Benoît XIV, récemment monté sur le trône de saint Pierre, et qui, cardinal Lambertini, avait, lui aussi, pris une part active aux travaux de la béatification, examina lui-même le texte parisien et si sérieusement que, pratiquement, il composa un nouvel office, ne conservant que les hymnes et la prose, et encore très retouchés, du texte à lui soumis par l'administration générale. Aussi, M. Couty, dans sa circulaire du 16 juin 1741, pouvait écrire : «*Cet office, tel que nous vous l'envoyons, peut être appelé l'ouvrage de Benoît XIV*» (1).

En 1896 , à Rome , par le Bref « *Cum Apostolico* », Léon XIII nomme notre confrère, M. François Lesné, archevêque de *Philippopolis* , et délégué apostolique en Perse. M. Lesné, originaire de Maroué, dans le diocèse de Saint-Brieuc, a cinquante ans et, depuis 1874, il se dévoue dans la mission de Perse. Il sera sacré le 28 juin 1896, à Paris, dans la chapelle de la Maison-Mère, par le cardinal Richard et en présence de Son Excellence M. Nazare Aga, ambassadeur de Perse auprès du Gouvernement français. Ce qui caractérisera les quatorze années au cours desquelles Mgr Lesné représentera le Saint-Siège auprès du shah de Perse, ce sera, avec le zèle apostolique qu'il mit à développer les oeuvres de la Mission et des Filles de la Charité, son attitude parfaite vis-à-vis du pouvoir civil (2).

En 1919, à la Maison Provinciale de *Budapest* , nos Soeurs qui avaient pu reprendre l'habit pour prendre part à la procession traditionnelle du Samedi-Saint, doivent de nouveau le quitter aujourd'hui jour de Pâques. Et elles ont la peine de recevoir ce jour-là la visite de deux médecins qui viennent examiner l'état des Soeurs malades pour voir celles qui pourraient être transportées dans des hôpitaux laïques, afin de libérer les locaux. Plusieurs familles de nos Soeurs alertées vinrent les chercher. Mais les autres ? Il fallait se résigner à leur placement dans des hôpitaux en salle commune et sans secours religieux, sauf deux incurables. Le jeudi de Pâques — 24 avril — dans la Maison, privée de nos infirmes, commença l'aménagement d'une clinique maternelle. Le médecin chef était bienveillant, mais le personnel qui avait les clefs de la lingerie fit "*cadeau*" aux Soeurs des fichus du Séminaire pour qu'elles se fassent des blouses. tandis que la concierge se promène avec les tabliers neufs des Soeurs, et que la femme du portier reçoit une jupe neuve taillée dans le Saint Habit ! La cohabitation est des plus pénibles : "*Nous nous sentions étrangères dans notre propre maison*" déclaraient celles qui y vécurent alors. Ne peut-on leur appliquer cette parole de saint Vincent : "*Dieu vous traite comme Il a traité son Fils. Il l'a envoyé au monde établir Son Église par sa Passion...*" (R)

En 1954 , à Paris , dans la journée d'hier, décédait le *Frère Jules Huleu* dans la soixante-seizième année de son âge et la cinquante-septième de sa vocation. Sa vie religieuse s'est écoulée au Séminaire académique de Lille et à la Maison-Mère. Beau caractère plutôt que bon caractère, homme d'une énergie farouche, homme de vérité, il fut un bon serviteur du Bon Dieu et de la petite Compagnie. (3)

1) *Circulaires* , I, 485 ; *Coste III*, 530 ; *Acta Apostolica* , p. 221.

2) *Annales* , t. 61, p. 472; t. 75, p. 398 : *Répertoire historique C.M.* p. 103.

3) *Annales* , t. 119-120, pp. 104-112.